



Tarifs location de salles + mini-bus

** Aux associations locales ou syndicats intercommunaux*

. n'exerçant pas de droit d'entrée ou d'activité commerciale :

- Salle du rez-de-chaussée de la Mairie. : gratuit pour les réunions
- Salle d'honneur de la Mairie. : gratuit pour les réunions

Une attestation d'assurance est demandée à chaque location.

** Aux associations qui exercent un droit d'entrée ou une activité commerciale, ou pour les habitants de la Commune et hors Commune qui utilisent les salles à titre privé, les tarifs d'utilisation seront les suivants, s'agissant d'une participation aux frais :*

- Cave municipale rue de la Croix de Bois / Cour du 18 juin :
 - associations communales : gratuité
 - associations non communales avec activités commerciales : 100 € + caution 100 €, (forfait week-end + 50 %).
 - particuliers : 150 € + caution 150 € - forfait week-end + 50 %
 - particuliers extérieurs : 200 € + caution 200 € - forfait week-end + 50 %,
- Exposition Cave du Puits du Marché : forfait mensuel 120 € + caution de 120 €.
- Salle polyvalente d'Amigny. :
 - associations communales : gratuité,
 - associations non communales avec activités commerciales : 100 €+ caution 100 €, (forfait week-end + 50 %).
 - particuliers : 150 € + caution de 150 - forfait week-end + 50 %
 - particuliers extérieurs : 250 € + caution de 250 € - forfait week-end + 50 %,
- Salle Saint-Vincent Chavignol :
 - associations communales : gratuité,
 - associations non communales avec activités commerciales : 50 €+ caution 50 €, forfait week-end + 50 %
 - particuliers : 75 € + caution de 75 € - forfait week-end + 50 %
 - particuliers extérieurs : 100 € + caution de 100 € - forfait week-end + 50 %,
- Salle du Club du 3ème Age rue de la Croix de Bois / Cour du 18 juin :
 - associations communales : gratuité,
 - Forfait de 60 € + caution de 60 € uniquement pour tous particuliers de Sancerre avec forfait week-end + 50 %
 - Ateliers divers : forfait de 50 € par mois.
- Salle St-André à Chavignol :
 - associations communales : gratuité,
 - associations non communales avec activités commerciales : 150 €+ caution 150 € - forfait week-end + 50 %
 - particuliers : 200 € + caution de 200 € - forfait week-end + 50 %
 - particuliers extérieurs : 250 € + caution de 250 € - forfait week-end + 50 %,

- Salle de l'Amandier rue du Marché aux Porcs : 50 € par jour d'utilisation pour un prestataire qui fait payer une entrée.

- Salle de l'Amandier rue du Marché aux Porcs pour des Associations basées hors commune : 10 € par mois (CMP, Marivole.....).

- Salle des Associations, Maison des Associations rue de la Croix de Bois / Cour du 18 juin pour les cours de musique, anglais ou autres : 50 € par mois.

- Salle d'exposition de la Maison des Associations rue de la Croix de Bois / Cour du 18 juin pour l'OTSI : 5 % sur le produit des ventes de tableaux, sculptures

- Salle de Yoga, Danse école Porte-César : 10 € par mois.

- Local Nouvelle Place : 150 € + les charges d'électricité.

- Gymnase allée du Treillon :

* 100 € par mois pour l'utilisation exceptionnelle par une association extérieure.

* Utilisation par le Collège : à définir avec le Conseil Général et demander aux communes voisines pour l'utilisation par des associations.

☞ S'agissant du prêt de matériel : une caution sera demandée dans tous les cas :

- vaisselle (verres, couverts.....) : 100 €

- Tables, chaises..... : 500 €

- Sono : 500 €

A noter également que la Salle de Saint-Père la None place Saint-Père est actuellement en cours de travaux et qu'il y aura lieu d'établir le tarif de location ultérieurement.

☞ Le mini-bus reste réservé aux associations locales – Etat des lieux établi par la Police Municipale : caution de 500 €.